**Annexe c**

Capturer et augmenter la concentration et l’intérêt des élèves pour obtenir de bons résultats se traduit simplement avec la formule que tout ce que l’on fait, non seulement de manière active, participative et amusante, mais aussi qui demande l’emploi des nouvelles technologies, peut rendre un grand service à l’apprentissage.

La nouvelle formule pour les inscriptions au Tableau d’honneur prévoit de promouvoir l’étude de la langue française dans toutes ses formes artistiques. L’attestation d’inscription au livre d’or de l’AMOPA sera décernée aux élèves qui démontreront d’avoir atteint un excellent niveau et qui produiront un travail personnel à l’intérieur de trois grands axes :

**S’amuser**

**Partager**

**Communiquer**

Ici trouveront place poèmes, haïku, nouvelles, sketchs, chansons, textes écrits et/ou interprétés par les élèves. Les modes d’expressions seront les plus variés : courtmétrage, vidéoclip musical, vidéo, padlet, podcast, bande dessinée, etc. Dans le but de publier et divulguer tous les évenements et le matériel produit par les élèves, il est obligatoire de respecter la politique de confidentialité associée à un produit/service tiers mis en ligne. Les établissements scolaires veilleront à que tous les avis de non responsabilité soient signés par les parents des élèves.

Cette nouvelle manière de voir la campagne amopa 21/22 donnera un nouvel élan à l’étude de la langue française et mettra en exergue les vraies excellences, la qualité d’expression et de production personnelle.